Association **GERME DE BLE-Cagnotte Solidaire de la Côte d'Or**
Déclarée à la Préfecture de Dijon sous le numéro W212007815

Bulletin d'adhésion et cotisation (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de **5** €, au titre de la cotisation 2015-2016 Espèces ☐ Chèque ☐

De M. Mme[1]: Nom Prénom
Adresse:

Téléphone: E-mail:

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre Actif de l'association.
Il ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale.

Fait en deux exemplaires à le 2016

Les Co-Présidents:

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

✂----------

Bulletin d'adhésion 2015-2016 (à conserver par l'association)

M. Mme[1]: Nom Prénom
Adresse:

Téléphone: E-mail:

Date d'adhésion: Durée de l'adhésion:
Cotisation acquittée: euros

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association GERME DE BLE-Cagnotte Solidaire de la Côte d'Or.

Fait en deux exemplaires à le 2016

L'adhérent

Rappel : la cotisation est de 5,00 euros pour les personnes physiques et de 10,00 euros pour les personnes morales.
(1): Rayer les mentions inutiles